




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 01/02/11
Date de réception :
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.40**

Séance publique du

31 janvier 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2011

Le 31/01/11 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 25 Janvier 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET à M. Francis TAULAN, M. Jacques GARCON à M. Henri MATAS, M. André GUINDE à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Alexandre GALLESE, Mme Françoise TERME à Mme Fatima DRAOUZIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction du Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31/01/11

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

-

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2011 -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville poursuit dans ce budget primitif la continuité de la politique de stabilité fiscale, les taux fiscaux étant toujours restés stables depuis 2001, ce qui nous place parmi les très rares communes de même strate à avoir pu continuer cette stabilité sur une aussi longue période.

Le budget primitif reprend les grandes lignes présentées dans le débat d'orientations budgétaires lors de sa présentation au Conseil Municipal du 16 décembre 2010 et répond aux grands objectifs suivants:

- la maîtrise des grands équilibres budgétaires
- la recherche systématique de recettes et le renforcement de nos partenariats financiers
- une gestion rigoureuse des services
- un effort d'équipement particulièrement soutenu

L'effort d'équipement qui est prévu pour un montant de plus de 67 M €, soit plus de 63 % d'augmentation, est lié aux effets conjugués de :

- l'amélioration de l'autofinancement ; la section de fonctionnement dégage un autofinancement réel de 16 804 160 €.
- une augmentation des subventions d'équipement importantes (2 620 052 € en 2010 à

12 332 861 € en 2011).

- une augmentation des cessions (3 795 000 € en 2010 à 12 923 735 € en 2011), auquel se rajoute les 3 M d'avance sur la cession de l'Hôtel de Caumont.

Le recours à l'emprunt reste à 20 400 000 € .

Les grandes orientations de la section de fonctionnement se caractérisent :

a) En recettes :

Les recettes de fonctionnement évoluent de 2,81% et sont marquées par une stabilisation du poste dotations puisque la DGF, premier concours de l'Etat, n'évoluera pas, conformément à l'annonce du gel des dotations prévus par la loi de programmation de 2011 -2014.

L'augmentation du poste impôts et taxes est liée au relèvement constaté sur les produits de la taxe additionnelle des droits de mutation et des jeux.

b) En dépenses :

Les dépenses de fonctionnement augmentent globalement + 2,22 %, caractérisée par:

- une croissance très modérée de la masse salariale
- une légère augmentation du poste subventions
- une évolution des dépenses de fonctionnement des services liée notamment à l'effort mis sur les dépenses de nettoyage du centre ville.

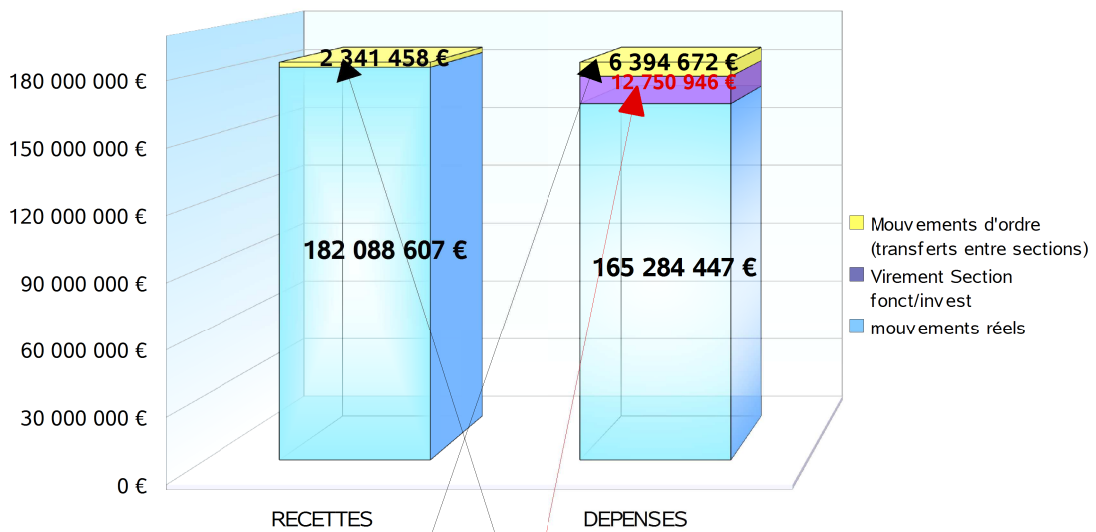
Je vous invite maintenant, mes chers Collègues à examiner en détail ce projet de budget primitif qui vous est présenté.

I – LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

Le budget primitif 2011 s'équilibre à 184 430 065 € en fonctionnement et à 119 020 753 € en investissement.

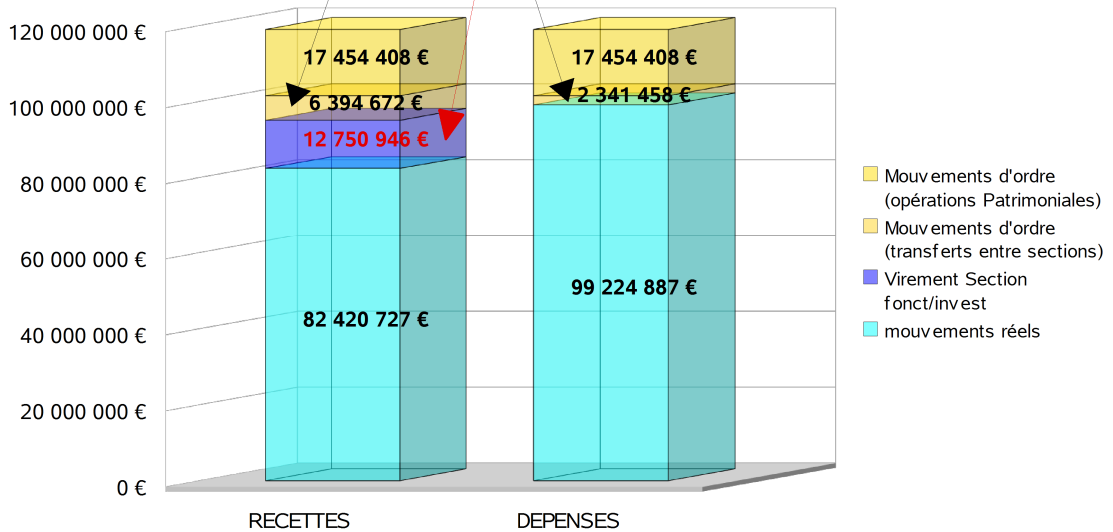
Fonctionnement 184 430 065 €

FONCTIONNEMENT



Investissement 119 020 753 €

INVESTISSEMENT



Le prélèvement sur la section de fonctionnement (12 750 946 €) et les ressources propres de la section d'investissement (21 932 861 €) couvrent largement le remboursement en capital de la dette classique (compte 1641) de 9 500 000 € ainsi que l'amortissement des contrats CLTR de 5 263 870 €.

Par ailleurs, les contrats revolving s'équilibrent en dépenses / recettes pour un montant de 15 595 660 € .

COMPARAISON DES MASSES BUDGÉTAIRES EN MOUVEMENTS RÉELS

BUDGET PRIMITIF 2010 / BUDGET PRIMITIF 2011

α) – Fonctionnement

RECETTES 2010	RECETTES 2011	
177 118 782 €	182 088 607 €	2,81 %
DEPENSES 2010 161 689 672€	DEPENSES 2011 165 284 447 €	2,22 %

β) Investissement

RECETTES 2010	RECETTES 2011	
50 881 451 €	82 420 727 €	61,99 %
DEPENSES 2010 66 310 561 €	DEPENSES 2011 99 224 887 €	49,64 %

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à **184 430 065 €** en prenant en compte les mouvements d'ordre qui s'élèvent à 19 145 618 € en dépenses et **2 341 458 €** en recettes.

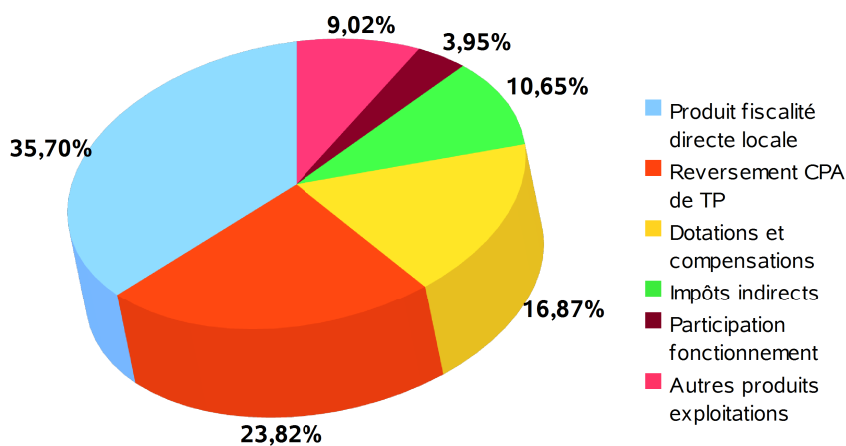
Les 19 145 618 € de mouvements d'ordre, en dépenses de fonctionnement, correspondent à :

- 6 194 672 € de dotation aux amortissements et provisions
- 12 750 946 € de virement à la section d'investissement
- 200 000 € de charges exceptionnelles correspondant à des régularisations comptables sur l'actif de la Ville.

Les 2 341 458 € de mouvements d'ordre en recettes de fonctionnement correspondent aux transferts entre sections.

A/ Les Recettes réelles de fonctionnement :

182 088 607 €



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2010	2011	Ecart	Pourcentage évolution 2010 / 2011
Produit fiscalité directe locale	63 200 000 €	65 000 000 €	1 800 000 €	2,85%
Reversement CPA de TP	43 367 362 €	43 367 362 €	0 €	0,00
Dotations et compensations	30 788 012 €	30 720 181 €	-67 831 €	-0,22%
Impôts indirects et taxes	17 520 000 €	19 388 435 €	1 868 435 €	10,66%
Participation fonctionnement	6 166 899 €	7 190 209 €	1 023 310 €	16,59%
Autres produits exploitations	16 076 509 €	16 422 420 €	345 911 €	2,15%
TOTAL	177 118 782 €	182 088 607 €	4 969 825 €	2,81%

Le volume des recettes réelles de fonctionnement par rapport au BP 2010 (177 118 782 €) se caractérise par :

- Une augmentation de plus de 1 800 000 € des produits de la fiscalité, liée notamment à l'impact du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales et au dynamisme de l'assiette d'imposition
- Une stabilisation des dotations et compensations de l'Etat
 - la DGF qui l'année dernière avait bénéficié d'une majoration de plus de 1 120 000 € liée à la prise en compte des données du dernier recensement de population subit le gel des dotations de l'Etat. Sa dotation prévisionnelle a donc été reconduite au même niveau que l'année dernière.
 - Les dotations de compensations n'évoluent pas.
- La reprise constatée sur le produit des jeux nous permet de nouveau de faire évoluer l'inscription budgétaire prévisionnelle de 7 100 000 € en 2010 à 7 500 000 € en 2011. Ceci est loin de compenser la baisse subie depuis plus de 2 ans (2 900 000 €) sur ce poste.
- De même, le relèvement du produit des droits de mutation permet de majorer la dotation de 5 700 000 € de 2010 à 7 000 000 € pour 2011, ce qui permet de compenser les pertes subies sur les derniers exercices.
- L'évolution de 16 % du poste participations de fonctionnement est liée à plusieurs facteurs, dont notamment : augmentation des financements CAF sur 2011 sur le contrat Enfance et Jeunesse liée à la signature du nouveau contrat 2010-2013, majoration de la redevance d'archéologie préventive (RAP), fonds de concours Sports.

Présentation des principales recettes par catégorie :

Produits de la fiscalité directe locale **65 000 000 €**

Reversement de TP par la CPA **43 367 362 €**

Dont :

- Allocation de compensation : 24 914 371 €
- Dotation de solidarité communautaire : 18 452 991 €

Dotations et Compensations **30 720 181 €**

Dont :

- Part forfaitaire de la DGF : 25 220 000 €
- Dotation de solidarité urbaine : 1 520 000 €
- Dotation globale de décentralisation : 574 081 €
- Dotation spéciale instituteurs : 73 000 €
- Compensation Taxe Professionnelle 1 000 000 €
- Compensation Taxe Habitation 2 004 500 €
- Compensation Taxe Foncière 318 600,00 €

Impôts indirects et taxes **19 388 435 €**

Dont :

- Produit des jeux : 7 500 000 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 7 000 000 €
- Taxe sur l'électricité : 3 130 000 €

Participations fonctionnement **7 190 209 €**

Dont :

- Fonds de Concours CPA pour les équipements Culturels 3 000 000 €
- Fonds de concours CPA pour les Sports 500 000 €
- Contrat Petite Enfance 850 000,00 €
- Contrat Enfance Jeunesse 514 900 €

Autres Produits d'exploitation

16 422 420 €

Dont :

- Stationnement sur voirie 3 100 000 €
- Gestion Espace Public 3 021 514 €
- Loyers 1 142 232 €

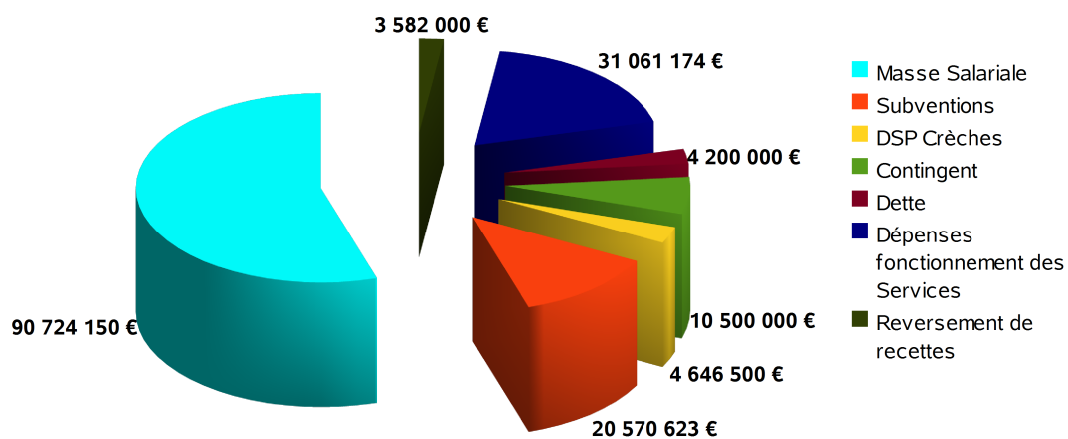
B/ Les dépenses réelles de fonctionnement :

165 284 447 €

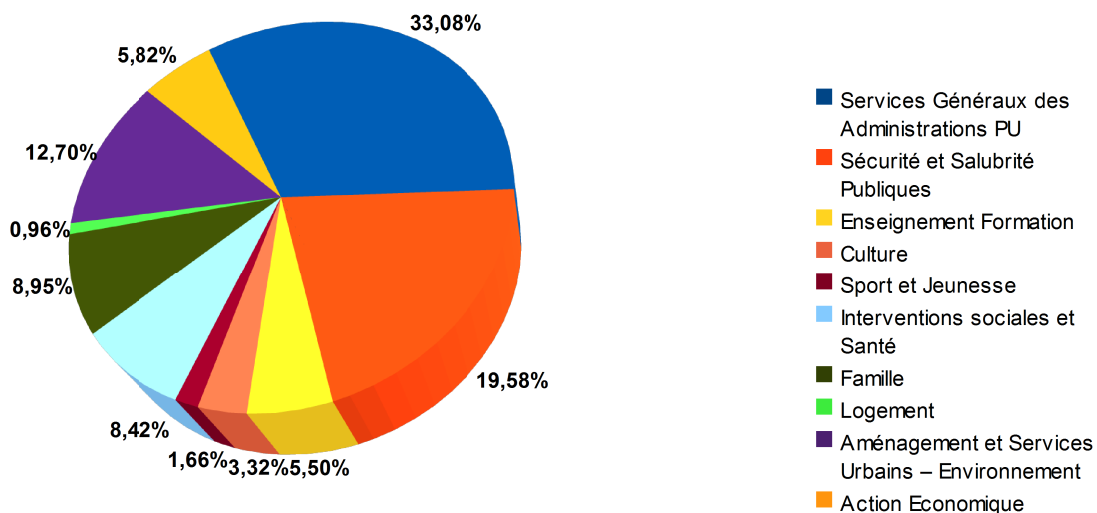
Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de 161 689 672 € en 2010 à 165 284 447 € en 2011, soit + 2,2 % .

Elles se ventilent comme suit :

Répartition des Dépenses Réelles de Fonctionnement



Répartition des Dépenses Réelles de Fonctionnement par Chapitres (hors personnel et subventions)



a) Les charges de personnel : 90 724 150 €

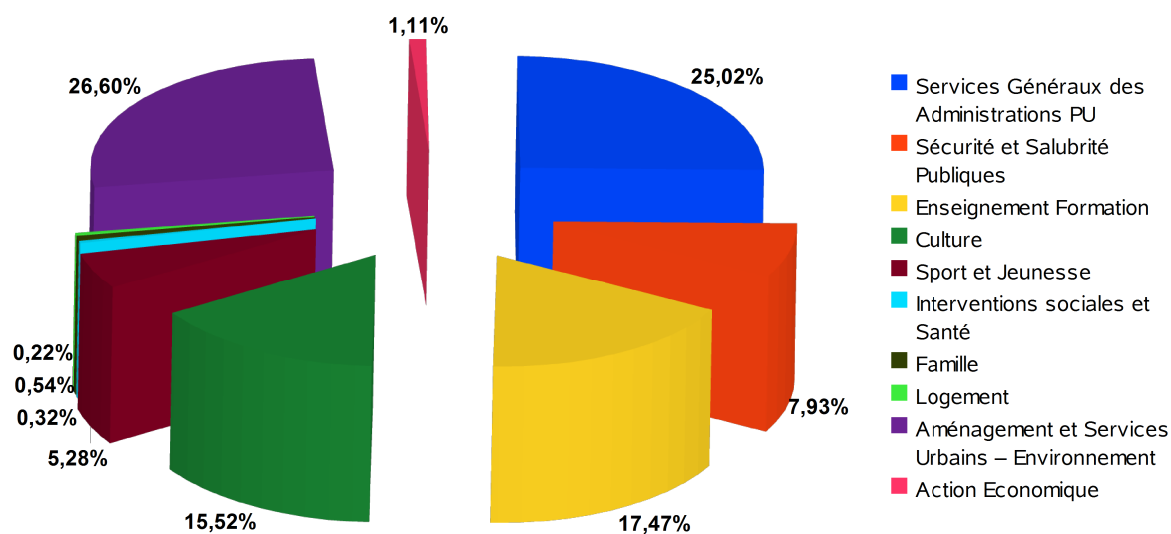
Elles constituent le poste le plus important des dépenses de fonctionnement avec un montant de 90 724 150 € (chapitre 012) en 2010 contre 89 797 324 € en 2010.

L'évolution modérée de 1,03 % du poste personnel (chapitre 012) témoigne de la poursuite de la maîtrise de la masse salariale.

En 2011, cette évolution sera liée à plusieurs facteurs:

- Impact de la réforme nationale revalorisant les cadres d'emploi de la catégorie B.
- Effet du 1 % du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) prévue chaque année.
- Revalorisation à 8 € au 1^{er} janvier 2011 du ticket restaurant.
- Aide aux mutuelles des agents en fonction de la date de sortie du décret prévu en 2011.

Masse salariale par chapitre



b) Les subventions et participations :

20 570 623 €

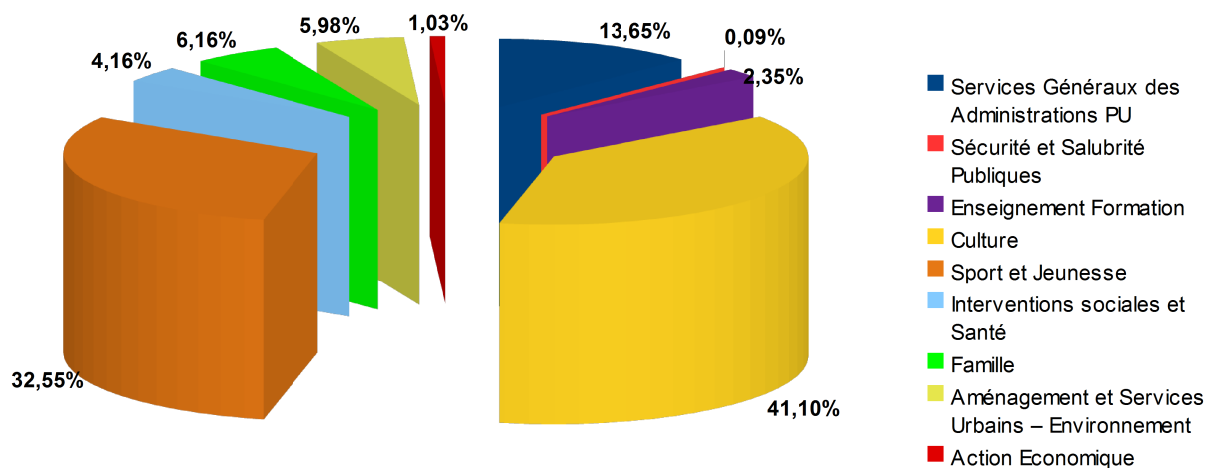
1) les subventions aux associations :

Elles représentent un montant global de **11 495 828 €**, les plus importantes étant prévues pour :

- Le Festival International d'Art Lyrique : 1 145 000 €
- L'association du théâtre du Jeu de Paume : 995 000 €
- Les divers clubs sportifs conventionnés : 1 281 000 €
- Théâtre danse littérature 790 000 €
- Le Centre Chorégraphique National : 325 000 €
- Marseille 2013 (y compris 2010) : 574 687 €
- Le contrat jeunesse : 481 500 €
- Crèches privées : 583 000 €

Leur répartition par secteur fonctionnel est la suivante :

Subventions aux Associations de Droit Privé



2) Les subventions aux organismes publics

6 641 044 €

- Le CCAS : 4 650 000 €
- L'Office Municipal du Tourisme : 1 600 000 €
- La Caisse des Ecoles : 384 544 €

3) Les subventions exceptionnelles

687 522 €

Dont :

Mission réhabilitation (opération de revitalisation
du centre ville)

555 000 €

4) Participations diverses

1 746 229 €

Dont :

Enseignement privé 1er degré

1 050 000 €

Syndicats intercommunaux

263 913 €

Mission locale

225 868 €

c)Contingent d'incendie **10 500 000 €**

d)Délégation de service public des crèches **4 646 500 €**

e)Les dépenses de fonctionnement des services **31 061 174 €**

Affectées comme suit :

● Chapitre 920 « Administration Générale »	18 258 949 €
● Chapitre 921 « Sécurité, Salubrité Publiques »	485 900 €
● Chapitre 922 « Enseignement, Formation »	1 650 860 €
● Chapitre 923 « Culture »	1 865 447 €
● Chapitre 924 « Sport et Jeunesse »	830 000 €
● Chapitre 925 « Interventions Sociales & Santé »	69 144 €
● Chapitre 926 « Famille »	378 600 €
● Chapitre 927 « Logement »	1 043 000 €
● Chapitre 928 « Aménagements et Services Urbains, Environnement »	5 155 674,00
	€
● Chapitre 929 « Action Economique »	431 500 €
● Chapitres 931 , 933 et 936 « Opérations non ventilées »	892 100 €
	Total 31 061 174 €

f) Reversement de recettes **3 582 000 €**

● reversement taxe de séjour à l'Office du Tourisme	900 000 €
● reversement d'une partie du produit stationnement voirie à la SEMEPA	2 232 000 €
● reversement au Casino dans le cadre des Manifestations Artistiques de Qualité	450 000 €

g) L'intérêt de la dette

4 200 000 €

Ce poste se stabilise par rapport à 2010 en raison des niveaux peu élevés des taux et de la poursuite de la gestion active de l'encours.

En effet, la diversification de notre dette nous a donné la possibilité d'effectuer des arbitrages permettant de se positionner sur des index variables aux taux les plus faibles (TAM et TAG notamment) et donc de bénéficier au mieux de la baisse des taux du marché monétaire.

RES

III – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

Elle s’équilibre à **119 020 753 €**, en incluant les mouvements d'ordre pour **19 795 866 €** en dépenses et **36 600 026 €** en recettes(dont 12 750 946 € de virement de la section de fonctionnement).

Ces derniers correspondent à des écritures comptables ne générant ni encaissement ni sortie de fonds :

- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations aux amortissements et provisions
- Intégrations d’actifs dans le patrimoine de la Ville par crédit des comptes 20 et 23 (études et travaux en cours) et débit du compte 21 (immobilisations corporelles)

A/ Les recettes réelles d’investissement : **82 420 727 €**

L'évolution des recettes réelles de l'investissement se caractérise cette année par :

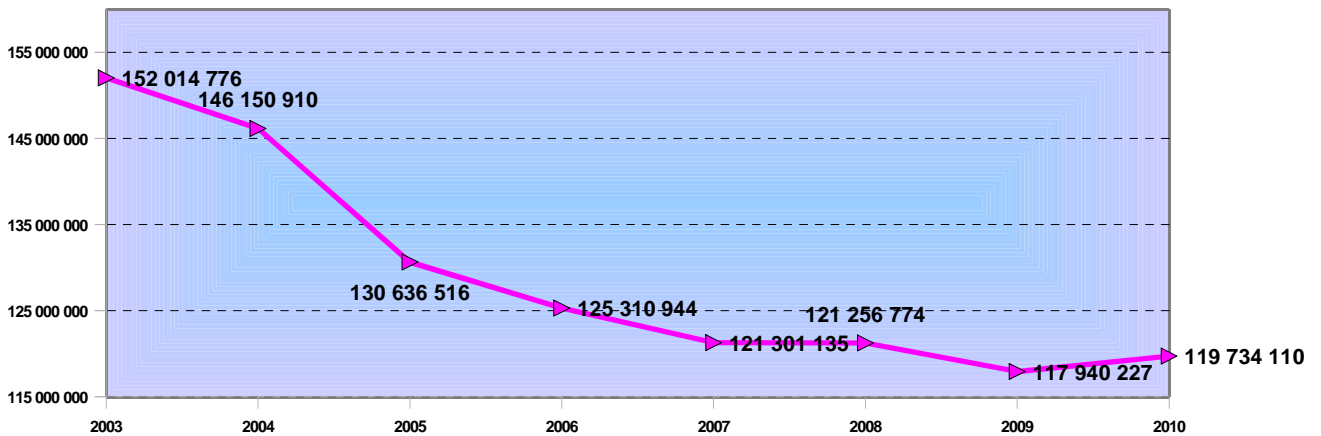
- une augmentation du montant des subventions liée à l'apport de financement importants sur les grands projets
- un montant important de produit prévisionnel des cessions (chapitre 95)
- des recettes propres (FCTVA, TLE, amendes de police etc)

L'emprunt est prévu au compte 1641 pour un montant de **20 400 000 €** face à des dépenses d'équipement de **67 765 357 €** (41 407 721 € au BP 2010).

A côté de cet emprunt classique, la Ville utilise, pour des périodes d’ajustement plus ou moins brèves, le crédit long terme renouvelable (CLTR) à hauteur de 15 595 660 € au compte 16449 et 7 750 000 € au compte 16441 .

Il s’agit là d’une solution financièrement intéressante dans la mesure où les intérêts ne courent que durant la période de mobilisation effective des sommes empruntées, ce qui nous permet d'ajuster au plus près le recours aux emprunts classiques plus rigides.

Capital Restant Dû



L'évolution du capital restant dû se stabilise.

Répartition de l'Encours de la Dette par Taux

La part de la dette à taux indexés a évolué de 46,97 % en 2010 à 52,64 % en 2011, pour bénéficier des conditions favorables sur les taux du marché.

La part des emprunts à options se stabilise, de 9,4 % en 2010 à 9,17 % en 2011. Ces emprunts à option ne constituent pas des produits à risque, les niveaux de taux étant connus ou déterminés quelque soit l'option retenue activée.

Les principales recettes traditionnelles externes de la section d'investissement sont les suivantes :

- Le Fonds de Compensation de la TVA : 4 800 000,00 €
 - Le produit des amendes de police : 3 700 000 €
 - Le produit de la taxe locale d'équipement : 1 100 000 €

 - Les cessions d'immobilisations(chapitre 95 – compte 165) : 15 923 735 €
- Le montant élevé des cessions est cette année lié à certaines ventes dont :
- vente de l'Hôtel de Caumont : acompte de 3 000 000 € sur 2011
 - vente des anciens locaux de l'Office du Tourisme : acompte de 3 000 000 € sur 2011
 - vente terrain Saint Jean de Luynes : 1 155 000 €
 - vente parcelles avenue G.Brassens : 900 000 €
 - ventes logements instituteurs : 2 800 000 €
- Les subventions d'équipement attendues : **12 332 861 €**

dont :

Office du Tourisme

Région	1 050 000 €
CPA	363 353 €

Nouveau conservatoire

Région	760 850,00 €
CPA	1 862 770 €

<u>Terrain synthétique à Puyricard</u>	
Etat	100 000 €
Région	100 000 €
<u>Terrain synthétique Val de l'Arc</u>	
Etat (CNDS)	167 224 €
Région	100 000 €
CPA	209 030 €
<u>Vestiaires gradins Club House du Val de l'Arc</u>	
CPA	292 642 €
<u>Terrain de rugby synthétique et complexe vestiaires Club House Val de l'Arc</u>	
Département	580 682 €
<u>Piste athlétisme stade Carcassonne</u>	
Etat	100 000 €
<u>Club House Tennis du Jas de Bouffan</u>	
Réserve parlementaire	100 000 €
<u>Construction d'un espace accueil pour les usagers du tennis club du Jas de Bouffan</u>	
Département	257 943 €
<u>Vestiaires stade Carcassonne</u>	
Département	250 743 €
<u>Extension gymnase Louison Bobet</u>	
Département	170 479 €
<u>Château de l'Horloge</u>	
CPA	312 120 €
<u>Aménagement d'un équipement de quartier à vocation associative et culturelle au château de l'Horloge</u>	1 395 160 €

Forum des Cardeurs

CPA 356 916 €

Aménagement modes doux

Région 149 700 €

CPA 42 000 €

Foyer 3ème âge à Luynes

Département 120 000 €

Construction d'un Club des Jeunes à Luynes

Département 114 510 €

Façade Hôtel de Ville

Département 137 500 €

Etat 220 000 €

Hôtel Meynier d'Oppède

Etat 134 540 €

Hôtel de Pontevès

Etat 104 600 €

Hôtel Chateaurenard

Etat 149 000 €

B/ Les dépenses réelles d'investissement : 99 224 887 €

L'essentiel des dépenses réelles d'investissement est représenté par le remboursement du capital de la dette (dépense obligatoire), certaines autres dépenses diverses et les dépenses d'équipement.

Le remboursement de la dette est prévu :

- au compte 1641 pour 9 500 000 € de remboursement d'emprunts classiques,
- au compte 16441 pour 5 263 870 €. d'amortissement des contrats revolving (CLTR) auquel pourra s'ajouter le remboursement des contrats revolving à hauteur du montant mobilisé, plafonné à 15 595 660 € (dépense/recette) sur le compte 16449 .

Les autres dépenses diverses s'élèvent à 1 100 000 € et comprennent les avances sur marchés de 600 000 € et le solde du compte 165 de 500 000 € .

Les dépenses d'équipement de la Ville répertoriées dans les comptes 20 (études), 21 (immobilisations corporelles) et 23 (travaux en cours) s'élèvent à **67 765 357 €**, en progression de plus de 63 % par rapport à l'année précédente.

Elles sont classées en deux rubriques :

=> Les opérations importantes qui font l'objet d'une programmation pluriannuelle et les opérations structurantes sur un an.

=> Les opérations globalisées qui correspondent aux travaux d'entretien ou de renouvellement du patrimoine communal.

a) Les opérations qui font l'objet d'une programmation pluriannuelle et les projets structurants : **50 665 334 €**

Chapitre 900 – Services généraux : **5 181 677 €**

Dont :

- Château de l'horloge : 2 236 677 €
- Gestion individualisée du temps de travail 200 000 €
- Hays Club 365 000 €
- Nouvelle salle des fêtes des Milles et médiathèque 430 000 €
- Restructuration site de la Parade 1 300 000 €

Chapitre 901 – Sécurité et salubrité publiques : **680 000 €**

Dont :

- Transfert SPA 530 000 €

Chapitre 902 – Enseignement et formation : **4 245 498 €**

Dont :

- Contrat de plan U3 M 2 935 498 €
- Plan de rénovation des écoles 1 000 000 €
- Restauration scolaire en self service 250 000 €

Chapitre 903 – Culture : **4 641 032 €**

Dont :

- Eglise de la Madeleine : 700 000 €
- Hôtel Meynier d'Oppède: 408 000 €
- Façade Hôtel de Ville 300 000 €
- Hôtel château Renard 677 732 €
- Hôtel de Pontevès 550 000 €
- Aménagement dépôt 391 300 €
- Chapelle Sainte Catherine de Sienne 250 000 €
- Chapelle de la Consolation 200 000 €
- Cité du livre – réfection toiture 400 000 €
- Projet ANRU 180 000 €

Chapitre 904 – Sport et jeunesse : **4 380 893 €**

Dont :

- Maison des Arts martiaux 378 500 €
- Projet ANRU 150 790 €
- Piste athlétisme stade Carcassonne 170 603 €
- Terrain synthétique – vestiaires -gradins
du Club House du Val de l'Arc 2 000 000 €
- Terrain synthétique de Puyricard 1 000 000 €

<u>Chapitre 905 – Interventions sociales et santé</u>	<u>60 000 €</u>
<u>Chapitre 906 – Famille :</u>	<u>407 622 €</u>
Dont :	
● Travaux crèches (DSP Les petits chaperons rouges)	400 000 €
<u>Chapitre 907 – Logement :</u>	<u>1 000 000 €</u>
OPHLM	1 000 000 €
<u>Chapitre 908 – Aménagement et services urbains – Environnement</u>	<u>29 968 612 €</u>
Dont :	
● Réserves foncières :	3 500 000 €
● Aménagement quartier EST	2 000 000 €
● Doublement Arc de Meyran	3 786 000 €
● Grassie– Passerelle, plateforme bus et carrefour	2 210 000 €
● Plan Campus	3 100 000 €
● Projet ANRU	4 400 000 €
● Travaux ZAC Sextius-Mirabeau :	3 000 000 €
● Plan local d’urbanisme :	380 000 €
● Avenue Victor Hugo	346 000 €
● Piétonnisation rue des Cordeliers	1 035 000 €
● Rue Mignet	1 270 000 €
● Chemin de la Badesse (Mémorial des Milles)	500 000 €
● Giratoire des Granettes	1 060 000 €
● Granettes parking et cheminement piétons	550 000 €
● L'enseleillée	305 000 €
● Renouvellement PC Magali	500 000 €
● Rénovation éclairage public	500 000 €
<u>Chapitre 909 – Action économique</u>	<u>100 000 €</u>
● Office Municipal du Tourisme	100 000,00 €

b) Les opérations globalisées : **17 100 023 €**

Leur ventilation par fonction est la suivante :

Chapitre 900 – *Services généraux des administrations publiques locales* **4 741 726 €**

Sont regroupées dans ce chapitre les dépenses d'entretien des bâtiments communaux, d'acquisition de matériels et de fournitures de bureau, d'équipements informatiques, d'entretien du parc automobile, les travaux dans les cimetières, les mises aux normes de sécurité, etc.

Dont:

Centre informatique	975 863 €
Travaux de bâtiments	860 000 €
Rénovation parc des chaufferies	130 000 €
Sécurité installations électriques	100 000 €
Installations téléphoniques	102 500 €
Service hygiène et sécurité	100 000 €
Aménagement et grosses réparations écoles	120 000 €
Travaux de bâtiments commission de sécurité	90 000 €
Aménagement des services	100 000 €
Atelier réparation automobile	100 000 €
Bâtiments associatifs	170 000 €
Engins et véhicules utilitaires	375 000 €
Matériel de transport	150 000 €
Cimetières	321 223,00 €
Travaux funéraires	300 000 €

Chapitre 901 – *sécurité et salubrité publiques* **91 484 €**

Dont :

- Médiation : 35 000 €
- Police Municipale : 50 684 €
- Service Communal d'Hygiène et de Santé : 5 800 €

Chapitre 902 – Enseignement et formation **1 466 688 €**

Dont :

- Travaux de bâtiment dans les écoles : 492 000 €
- Acquisition de mobilier et matériel des les écoles : 150 000 €
- Matériel informatique écoles 1er degré 100 000 €
- Restauration scolaire 110 000 €
- Travaux de bâtiments : 240 000 €
- Logements de fonction : 100 000 €

Chapitre 903 – Culture **861 881 €**

Dont

- Service Archéologie : 124 500 €
- Cité du Livre : 167 000 €
- Monuments classés : 72 809 €
- Ecole supérieure d'Art : 35 600 €
- Travaux bâtiments culture 45 000 €
- Conservatoire Darius Milhaud : 46 466 €
- Bâtiments cultuels 40 000 €
- Aménagement locaux ancien Archevêché 70 000 €
- Acquisitions oeuvres d'art 50 000 €
- Equipements beaux arts 53 635 €

Chapitre 904 – Sports et Jeunesse **1 206 000 €**

Dont :

- Bâtiments sportifs : 280 000 €
- Gymnases : 269 000 €
- Stades : 324 000 €
- Equipements sportifs et loisirs : 253 000 €

Chapitre 905 – Interventions sociales et santé **310 500 €**

Dont :

- Services et Centres Sociaux : 105 000 €
- Accessibilité handicapés : 13 5 000 €
- Travaux des bâtiments : 40 000 €

Chapitre 908 – Aménagement et Services urbains, **8 232 744 €**

Environnement

Dont :

- Voirie et réseaux : 3 362 537 €
- Eclairage public : 299 700 €
- Signalisation, Circulation, Sécurité Routière : 405 250 €
- Programme pour les CIQ : 447 708 €
- Espaces verts, promenades, reboisement : 205 000 €
- Mobilier urbain extra-muros : 454 993 €
- Aménagement espace public : 303 000 €
- Balayage, enlèvement graffitis : 326 762 €
- Confortement d'ouvrages d'Art : 350 000 €

Chapitre 909 – Action Economique **89 000 €**

Dont :

- Jalonnement directionnel 51 000 €
- Jalonnement hôtelier 21 000 €

Chapitre 917 – Opérations sous mandat (y compris les travaux effectués d'office pour le compte de tiers) **100 000 €**

IV – LES INVESTISSEMENTS CONSOLIDES PREVUS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL EN 2011

A ces **67 765 357 €** de dépenses d'équipement prévus par le budget Ville, s'ajoutent également des investissements publics prévus sur le territoire d'Aix.

D'autres organismes, tous liés à la commune à des degrés divers, sont en effet appelés à investir sur ce même territoire.

Il s'agit en premier lieu des budgets annexes des Eaux et de l'Assainissement, puis de la Communauté du Pays d'Aix dont la Ville d'Aix-en-Provence est la composante principale.

Dépenses d'équipement prévues par les budgets annexes :

Service des Eaux	5 830 000 €
Service de l'Assainissement	14 932 500 €
TOTAL	20 762 500 €

Dépenses d'équipement prévues par la C.P.A :

De son côté, la CPA prévoit pour 2011 l'inscription de plus de **14 M€** de crédits de paiement pour des opérations à réaliser sur le territoire communal, dont on peut citer parmi les plus importantes :

<u>Aménagement du Territoire dont :</u>	10 293 830 €
➤ Entrées de Ville Minimales - Galice	500 000 €
➤ Haut de Brunet – Quai de bus	440 000 €
➤ Couloirs bus	670 000 €
➤ Plan Campus	200 000 €
➤ Pôle d'échange gare routière	3 800 000 €
➤ Pôle d'échange des Milles	2 500 000 €
➤ Parkings de persuasion (Carcassonne et la Pioline)	700 000 €
➤ Parkings de relais	1 078 830 €
<u>Développement économique, innovation et cohésion sociale dont :</u>	1 934 000 €
➤ ESR Aix-en-Provence	1 500 000 €
➤ ANRU Aix	300 000 €
<u>Environnement et infrastructures dont :</u>	2 591 000 €
➤ Requalification site la Parade	431 000 €
➤ CSD Arbois	1 580 000 €
<u>Rayonnement culturel, sportif et Patrimoine bâti dont :</u>	6 377 384 €
➤ Granet équipement	465 000 €
➤ Piscine Plein Ciel	561 000 €
➤ Piscine Yves Blanc	350 000 €
➤ CFA Sainte-Victoire	359 000 €
➤ Réserve atelier Granet	1 200 000 €
➤ Chapelle Pénitents Blancs	1 050 000 €
➤ Musée Granet	603 000 €
➤ subvention Memorial des Milles	1 311 000 €
TOTAL GENERAL	14 819 592 €

Cumulées avec nos propres prévisions budgétaires c'est en fait la somme de 103 M€ qui sera effectivement investie en 2011 sur le territoire aixois.



En conclusion, je vous demanderais, Mes Chers Collègues, de bien vouloir délibérer sur ce projet de budget et sur les décisions concomitantes, fidèles aux orientations budgétaires présentées le 16 Décembre 2010 et de décider :

- **D'APPROUVER, par chapitre budgétaire, les inscriptions de crédits en dépenses et en recettes de chacune des sections – investissement et fonctionnement – du budget.**
- **DE MAINTENIR les taux d'imposition à la taxe d'habitation à 18,94 % celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 17,64 % et celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 12,37 %.**

**2011.40 - COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE
2011**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 42
Contre	: 12

Ont voté contre

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02 Février 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**